

Une quatrième paroisse personnelle en France

Author : spo

Categories : [Eglise en France](#), [Informations](#)

Date : 15 janvier 2012



À l'assemblée [Réunicatho](#) qui a commencé à 14h00 aujourd'hui, Mgr Schneider a annoncé un progrès sérieux en matière d'application du motu proprio *Summorum Pontificum*. En effet, Mgr de Germiny, évêque de Blois, a érigé le 1er novembre dernier une paroisse personnelle pour la forme extraordinaire, à Blois, dans l'église Notre-Dame des Grouëts. La paroisse a été placée sous le patronage des Saints Apôtres.

L'annonce en a été faite ce matin par M l'abbé Gac, supérieur de la [Fraternité Saint-Thomas-Becket](#), qui est désigné comme curé de cette paroisse personnelle. Je suis en mesure de révéler que l'abbé Michel Viot a joué un rôle déterminant dans cette affaire. Jusqu'ici, en effet, l'église Notre-Dame des Grouëts dépendait de la paroisse St-Pierre-des-Cabochons, dont le curé était l'abbé Michel Viot qui l'avait déjà affectée à la célébration de la forme extraordinaire. En raison du regroupement paroissial qui a été décrété dans le diocèse, elle est actuellement sur le territoire de la paroisse Rive droite, celle de la cathédrale de Blois, mais a été détachée de cette paroisse pour devenir l'église de la paroisse personnelle des Saints-Apôtres.

Il y a donc désormais quatre paroisses personnelles pour la forme extraordinaire en France :

La paroisse St-François de Paule, à Toulon, dont l'abbé Fabrice Loiseau, supérieur de la société Missionnaires de la Miséricorde divine est le curé ;

La paroisse St-Éloi, à Bordeaux, dont l'abbé Vella, prêtre de l'Institut du Bon Pasteur est le curé ;

La paroisse de la Croix-Glorieuse, à Strasbourg, dont l'abbé Gouyau, prêtre de l'association Totus Tuus est le curé ;

Et la paroisse des Saints-Apôtres, à Blois, dont l'abbé Gac, supérieur de l'Institut Saint-Thomas-Becket, est le curé.